

Séance ordinaire du 22 mars 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-deux mars deux mille vingt et un à seize heures trente-huit, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CE-2021-02-98**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 22 mars 2021.

---

#### **CE-2021-02-99**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2021**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 mars 2021.

---

**CE-2021-03-01****Règlement modifiant le Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt**

[Document d'aide à la décision DSA-2021-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2021-014. Ce règlement a pour objet de réduire la dépense et l'emprunt, d'exclure certaines dépenses, de remplacer le terme de l'emprunt de 15 ans par le terme de 30 ans, de modifier l'affectation annuelle des revenus généraux, la taxe spéciale de secteur sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la Ville ainsi que les taxes spéciales de secteurs, de remplacer les annexes de ce règlement par de nouvelles annexes, tout en conservant le même objet.

---

**CE-2021-03-02****Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre de la zone d'innovation Dataparc Lévis et crédit additionnel afférent**

[Document d'aide à la décision DEV-2021-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre de la zone d'innovation Dataparc Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-058, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et d'autoriser un crédit additionnel du montant équivalant à cette entente à la Direction du développement économique et de la promotion.

---

**CE-2021-03-03****Entente concernant la subvention à la Ville pour le financement de projets d'habitation à intervenir avec le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec**

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente concernant la subvention à la Ville pour le financement de projets d'habitation à intervenir avec le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2021-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2021-03-04****Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 58

---

Guy Dumoulin, vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---